

Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune d'Igon

PLAN LOCAL D'URBANISME

5b– Liste des Servitudes d'Utilité Publique

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	11/03/2004	28/11/2007	27/03/2009
Révision	05/04/2016	16/10/2018	08/07/2020

Le Maire,
Marc LABAT

Code	Libellé Servitude Type	Acte de création	Texte législatifs	Gestionnaire s
A1	Forêt communale d'Igon		Code Forestier : Art. L 151-1 à L.151-6, L.342-2 et R. 151-1 à R. 151-5	ONF
AC1	Servitude de Protection des Monuments historiques – Eglise d'Igon – Portail Sud	Arrêté Préfectoral du 28/09/1970	Art. L. 621-1 à L. 621-22, L. 621-30 et L. 621-31 du Code du Patrimoine	UDAP 64
AC1	Servitude de Protection des Monuments historiques – Château de Coarraze	Arrêté Préfectoral du 24/06/2011	Art. L. 621-1 à L. 621-22, L. 621-30 et L. 621-31 du Code du Patrimoine	UDAP 64
AC1	Servitude de Protection des Monuments historiques – Eglise de Coarraze	Arrêté Préfectoral du 01/02/1988	Art. L. 621-1 à L. 621-22, L. 621-30 et L. 621-31 du Code du Patrimoine	UDAP 64
EL3	Navigation intérieure, halage et marchepied		Art. 15,16 et 28 CDP Pluvial	DDTM 64